

ENSEIGNEMENT

# Multiplier les classes inclusives pour les enfants à besoins spécifiques

**Le directeur diocésain de l'enseignement fondamental est très favorable à la création de ce type de classes pour enfants handicapés.**

● **Christian VAN HERCK**

**N**otre reportage sur une maman qui se bat pour créer une classe inclusive à Arlon (voir notre édition du mardi 16 janvier) a suscité de nombreuses réactions. Le directeur diocésain de l'enseignement fondamental pour les provinces de Namur et Luxembourg, Yannic Pieltain, s'est ému du cas personnel de M<sup>me</sup> Schwartz.

« Il n'existe aucune directive administrative qui empêcherait la création d'une classe inclusive dans une école d'un autre réseau, constate M. Pieltain. L'école spécialisée du Mardasson de Bastogne est enthousiaste à l'idée de créer une classe inclusive dans le sud-Luxembourg. Dès qu'une équipe éducative sera prête à construire un tel projet, nous appuierons la démarche. Mais cela

suppose une direction et une équipe qui tolèrent, accueillent, célèbrent la différence et non la compétition entre individus. »

Pour rappel, une classe inclusive est destinée à des enfants de l'enseignement spécialisé et est localisée à l'intérieur d'une école ordinaire. La cantine, la cour de récréation, des activités diverses permettent aux uns et aux autres, de se retrouver ensemble.

L'intégration a permis depuis de nombreuses années des partenariats très riches entre les écoles ordinaires et les écoles de l'enseignement spécialisé. « Aujourd'hui, l'inclusion se présente comme une avancée significative pour la scolarisation de certains enfants à besoins spécifiques, continue le directeur diocésain. Nous en sommes convaincus et nous avons d'ailleurs l'objectif de développer

**Une classe inclusive est destinée à des enfants de l'enseignement spécialisé, à l'intérieur d'une école ordinaire.**

ce type de projet qui permettra

ainsi de scolariser ces enfants au cœur même de l'enseignement ordinaire.

Mais l'inclusion va plus loin, car elle suppose une transformation profonde des mentalités au sein de notre société et aussi, dans l'enseignement, au sein de nos équipes éducatives. Cette démarche répond à la convention des droits de l'Homme qui prône un droit à une éducation qui ne souffre d'aucune discrimination. »

**Un déficit d'information**

« Je pense qu'actuellement, le manque de concrétisation des projets résulte d'un déficit d'information, conclut Yannic Pieltain. Nous devons pouvoir informer, sensibiliser et accompagner dans la réflexion et la construction. »

Le 20 mars, à Ciney Expo, l'ensemble des directions du fondamental et du secondaire de Namur et de Luxembourg sont conviées à une journée consacrée à l'ensemble de ces mécanismes. Cette journée vise à informer et multiplier les projets et les réalisations de classes inclusives. À ce jour, la province de Luxembourg ne compte aucune classe de ce type. ■

## Les choses ont bougé en une semaine

**L**e problème ponctuel du petit Yann et de sa famille évolue. M<sup>me</sup> Schwartz, la maman qui doit conduire son fils chaque jour à l'école de Bièvre, à 90 km de son domicile, va rencontrer la directrice de l'école spécialisée du Mar-

dasson à la fin de ce mois. Des directeurs d'école se sont spontanément déclarés intéressés par le projet et sont prêts à entamer les démarches administratives avec l'espoir d'ouvrir une classe inclusive dès le mois de septembre prochain. ■